

De : LAMINE Claude <claude.lamine@axa.be>

Envoyé : vendredi 17 juin 2022 16:18

À : Michiels Patrick <patrick.michiels@pechard.be>

Cc : Depresseux Guillaume <guillaume.depresseux@pechard.be>

Objet : RE: Résidence CHERA - Demande de réaction de l'Assureur INCENDIE sur une situation non conforme suivant l'avis du syndic (ADK - Mr DUQUENNE)

Bonjour Patrick,

Je te rejoins en ce qui concerne le stockage de pneus.

Les autres observations ne me semblent pas problématiques en ce qui concerne l'assurance.

Il n'appartient pas à l'assureur de statuer sur le respect ou la conformité d'un règlement propre à la copropriété.

Cependant, si le sinistre prend sa cause ou est aggravé du fait même de stockage d'éléments hautement inflammable au sein du bâtiment, sans l'avoir signalé et sans avoir pris les mesures de sécurité requises, il est possible que nous refusions notre intervention ou appliquerions une règle proportionnelle. Il s'agit d'une aggravation du risque non signalée. Celle-ci devrait faire l'objet d'une adaptation du contrat avec impact tarifaire.

Je reste à ta disposition et te souhaite une excellente journée.

Claude

Claude Lamine

Team Manager Building
Production P&C Retail

Adresse interne : L02/205

Email : claude.lamine@axa.be

GSM : +32 491 16 49 14

From: Michiels Patrick <patrick.michiels@pechard.be>

Sent: Tuesday, 14 June 2022 16:58

To: LAMINE Claude <claude.lamine@axa.be>

Cc: Depresseux Guillaume <guillaume.depresseux@pechard.be>

Subject: TR: Résidence CHERA - Demande de réaction de l'Assureur INCENDIE sur une situation non conforme suivant l'avis du syndic (ADK - Mr DUQUENNE)

Claude,

Bonjour.

Notre entretien téléphonique de ce jour.

Comme convenu, observations et photos émanant du syndic (ADK - Mr DUQUENNE) concernant la tenue « non-conforme » de certains garages et sous-sol de quelques copropriétaires de la Résidence CHERA.

Le syndic souhaiterait connaître l'attitude ainsi que la réaction de la compagnie sur cette situation constatée. Ce qui pme paraît être le plus inquiétant c'est le stockage de pneus important en cave constituant une charge calorifique élevée.

Merci de me faire part de tes observations par retour.